

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le huit novembre deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 31/10/2012

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADE, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre MORLON, Paul DUCHEZ, Jean-Claude BASSET, Daniel CADET, Arlette DEMAR, Gérard BEAUBIER, Roger DESROCHES (en remplacement de Dominique GILLES), Dominique DUNAUD, François ENGELIBERT (en remplacement de Michelle MONDIT), Alain FAUCHER, Catherine GAUTHIER, Valérie GIROIR, Hubert LEHMANN, Edith LERENARD, Alexandre MAZIN, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Monique REIX-BUSSY, Philippe STEYAERT, Sabine VINCENT

EXCUSES : Gérard BARRAUD, Catherine CELESTIN, Patrick DESCHARLES, Béatrice DUFOUR, Nadine MAGY

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2012-124 : SPANC – DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU LOIRE – BRETAGNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-133 du 23 janvier 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu le programme de l'agence de l'eau Loire – Bretagne

Monsieur le Président rappelle que l'Agence de l'Eau Loire – Bretagne a subventionné la création du Service Public de l'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes de Noblat.

Au titre du contrôle des installations d'assainissement non collectif neuves, le SPANC de l'intercommunalité peut bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Cette demande de subvention portera sur l'année 2013 et le montant de la subvention sollicitée est de 4 800 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 28 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Sollicite les aides de l'agence de l'eau Loire – Bretagne apportées dans le cadre du contrôle des installations d'assainissement non collectif neuves à hauteur de 4 800 € pour l'année 2013,

Charge Monsieur le Président de réaliser les démarches nécessaires à l'obtention de ces subventions,

Autorise Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires pour l'obtention de cette subvention.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

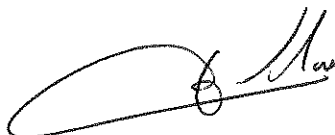
Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS